



REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue en huis clos le jeudi 26 août 2021, à 17 h au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha.

SONT PRÉSENTS

Monsieur Martin Rondeau, maire
Madame Sylvie Durand, conseillère (siège n° 1)
Monsieur Antoine Lessard, conseiller (siège n° 2)
Madame Annie Bélanger, conseillère (siège n° 3)
Monsieur Pierre-Michel Gadoury, conseiller (siège n° 4)
Monsieur Sylvain Roberge, conseiller (siège n° 5)
Monsieur Luc Lefebvre, conseiller (siège n° 6)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Monsieur Philippe Morin, directeur général et secrétaire-trésorier

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 153 du Code municipal, les soussignés, membres du conseil de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, étant tous présents à la salle des délibérations le 26 août 2021, à 17 h, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Martin Rondeau, maire, agit à titre de président d'assemblée et M. Philippe Morin, directeur général et secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire d'assemblée. La séance est ouverte à 17 h 25.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE-MICHEL GADOURY
ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour comme suit :

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. APPEL D'OFFRES N° AO-SJM-2021-07-01 – DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL -
DOMAINE DU MONT-SAINT-JEAN - PLANS ET DEVIS POUR LA CONSTRUCTION
D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – OCTROI DE CONTRAT
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. APPEL D'OFFRES N° AO-SJM-2021-07-01 – DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL | DOMAINE DU MONT-SAINT-JEAN | PLANS ET DEVIS POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE, le 20 juillet 2021, la Municipalité procédait à un appel d'offres public afin de recevoir des offres de services professionnels pour la réalisation des plans et devis pour la construction des infrastructures municipales dans le cadre du projet de développement résidentiel du domaine Mont Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission;

JEUDI 26 AOÛT 2021
2021-08-26

2021-302

2021-303



REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA

CONSIDÉRANT QU'UNE rencontre du comité de sélection a eu lieu le 11 août 2021 afin de procéder à l'évaluation des soumissions selon le système d'évaluation et de pondération décrit dans les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Les Services EXP inc. a obtenu un excellent pointage suite à l'évaluation par ledit comité;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ANTOINE LESSARD
ET RÉSOLU :

D'OCTROYER à l'entreprise Les Services EXP inc. la réalisation des plans et devis pour la construction des infrastructures municipales dans le cadre du projet de développement résidentiel du domaine Mont Saint-Jean au coût de 110 000,00 \$, plus taxes applicables, conformément aux documents de soumission de l'appel d'offres numéro AO-SJM-2021-07-01;

D'AUTORISER le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents inhérents à ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-304

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNIE BÉLANGER
ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 17 h 28.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Martin Rondeau
Maire

Philippe Morin, directeur général et
secrétaire-trésorier

« Je, Martin Rondeau, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».